

Burundi : les mendiants sommés de quitter les rues

@rib News, 19/04/2018 – Source Xinhua Les personnes mendiantes sont "sommées de quitter les rues" au plus tard le 19 avril 2018, selon un communiqué conjoint publié jeudi, cosigné par les ministres burundais de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, des Affaires sociales et des Droits de la Personne Humaine, et de la Sécurité Publique.

Le communiqué ordonne "aux enfants de la rue, aux adultes et aux personnes vivant avec un handicap en situation de mendicité", dans la ville de Bujumbura et autres villes secondaires du Burundi, de regagner rapidement leurs ménages respectifs aussitôt après avoir pris connaissance de cette décision ministérielle, faute de quoi ceux qui manifesteront du refus pour s'exécuter en la matière, se verront immédiatement "imposés des mesures contraignantes". Le communiqué précise que cet ultimatum est publié sur base de la loi burundaise du 27 décembre dernier réprimant l'infraction de mendicité au Burundi. "Les récalcitrants qui continueront à tendre la main aux passants, au lieu de s'atteler plutôt aux travaux d'auto-développement, subiront la rigueur de la loi sans aucune pitié", avertit le communiqué. Pour leur part, les gouverneurs de provinces, le maire de la ville de Bujumbura, les administrateurs communaux et les chefs de collines sont appelés à bien préparer la réinsertion socio-économique de ces catégories de gens qui vont "être bientôt condamnés de force" dans leurs familles d'origine. Le communiqué invite en revanche aux parents burundais de valoriser la culture et les mœurs burundaises en évitant le vagabondage et la mendicité. Au cours d'un micro baladeur promené par Xinhua au centre-ville de Bujumbura, certains mendiants croisés ont fustigé cette décision portant sur leur "retour forcé" dans leurs familles d'origine sans une attitude préalable sur les "raisons à l'origine de la mendicité". "Ils sont en train de nous chasser sans nous donner ne fut ce qu'un peu d'argent pour exercer un petit commerce. Qu'ils sachent que nous reviendrons dans la rue. S'ils nous emprisonnent tant pis pour eux", a lancé sur un ton de colère une veuve burundaise prénommée Fatouma croisée dans une rue de Bujumbura en train de "tendre la main" aux passants. Toutefois, certains habitants de la ville de Bujumbura, ont témoigné que certains Burundais "jouent la mendicité, non pas qu'ils soient pauvres fondamentalement, mais parce qu'ils veulent gagner de l'argent sans beaucoup peiner". Néanmoins, d'autres ont nuancé en laissant entendre que la dimension de la pauvreté conduirait certains Burundais à "envahir les rues" des centres urbains. Selon les statistiques du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avant l'éclatement de la guerre civile burundaise d'octobre 1993, 70% des Burundais vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Pour sa part, une ONG burundaise dénommée "Parole et Action pour le Réveil des Consciences et Changement des Mentalités", estime qu'à ce jour, 80% des Burundais seraient touchés par la pauvreté monétaire.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});